

Google Developer Group
GDG UTBM

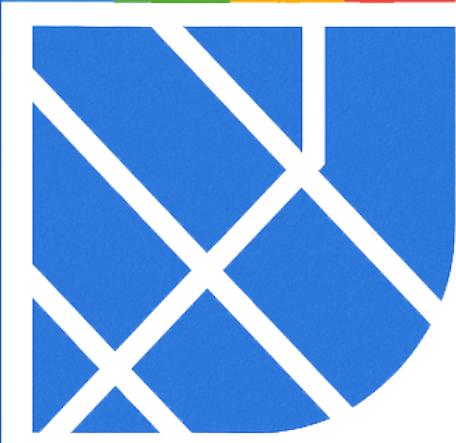


Règlement Officiel – Hackathon Innovation 2026

Cadre de collaboration – Data • Cloud • XR

Type	Innovation Framework Document
Version	v1.0
Date	14 Février 2026

Prepared by: **GDG UTBM**
Lead Organizer: Guillaume SCHNEIDER
Contact: contact@gdgutbm.fr



✓ Document conforme – GDG UTBM

Ce document respecte la *Charte Documentaire GDG UTBM* (version en vigueur au moment de sa rédaction).

Introduction

Ce document définit le **cadre officiel du Hackathon Innovation 2026** organisé par le **GDG UTBM**. Il vise à garantir une collaboration **claire, équilibrée et professionnelle** entre **étudiants, entreprises partenaires et mentors**.

Périmètre : Mars – Juin 2026

Clôture : Demo Day – 25 Juin 2026

1 Objet du programme

Le Hackathon Innovation 2026 a pour objectifs de :

- connecter étudiants et entreprises autour de problématiques réelles;
- encourager l’expérimentation technologique responsable;
- produire des **prototypes** à fort potentiel d’impact (Data, Cloud, XR);
- valoriser les projets et les talents lors du **Demo Day**.

2 Participants

Le programme réunit :

- des équipes étudiantes;
- des entreprises partenaires;
- des mentors techniques et experts métier;
- un jury d’évaluation (Demo Day).

Chaque partie s’engage à adopter une posture **respectueuse, professionnelle et collaborative**.

3 Nature des projets

Les livrables produits dans le cadre du programme sont, par nature :

- des prototypes expérimentaux;

- des démonstrateurs techniques;
- des MVP à vocation exploratoire.

Ils ne constituent pas des produits industriels finalisés.

4 Propriété intellectuelle (IP Framework)

4.1 Principe général

Le programme s'inscrit dans une logique d'innovation collaborative. Les modalités d'exploitation post-hackathon doivent être **discutées et encadrées**.

4.2 Droits des étudiants (usage pédagogique)

Les étudiants conservent un droit d'usage **strictement pédagogique** leur permettant :

- de présenter le projet (Demo Day, soutenances, portfolio);
- de communiquer sur le projet à des fins académiques (CV, LinkedIn, site personnel);
- de conserver une preuve de travail (ex. captures, slides, extraits non sensibles).

Ce droit n'autorise pas, par défaut, une exploitation commerciale autonome du prototype.

4.3 Droit prioritaire d'exploitation des entreprises

Par défaut, l'entreprise à l'origine du défi bénéficie d'un droit prioritaire d'exploitation du prototype développé, sous réserve des principes suivants :

- **Information préalable** : toute intention d'exploitation doit être présentée aux étudiants concernés.
- **Discussion obligatoire** : les modalités (licence, cession, poursuite du développement, stage/embauche, rémunération éventuelle) sont discutées et négociées entre les parties.
- **Formalisation** : toute exploitation industrielle ou commerciale nécessite un accord formel entre l'entreprise et les étudiants (et, si applicable, l'établissement).

Ce droit prioritaire s'exerce dans un délai de trois (3) mois suivant le Demo Day. Au-delà de ce délai, et en l'absence d'accord formalisé, les parties sont libres d'engager d'autres discussions ou collaborations.

Aucune exploitation industrielle ou commerciale ne peut être engagée sans échange explicite avec les étudiants et accord formalisé.

4.4 Ressources, données et contenus partenaires

Les données, API, documents, briques logicielles ou ressources fournies par une entreprise :

- restent la propriété exclusive de l'entreprise;
- ne peuvent être utilisées que dans le cadre du programme;

- ne peuvent être diffusées, réutilisées ou transférées sans autorisation écrite.

Un accord de confidentialité (NDA) peut être mis en place si nécessaire.

5 Confidentialité

Toutes les parties s'engagent à :

- préserver la confidentialité des informations sensibles partagées;
- ne pas divulguer de données industrielles ou internes sans autorisation;
- respecter les consignes de diffusion (public / interne / confidentiel).

6 Clause RGPD – Protection des données personnelles

Le Hackathon Innovation 2026 respecte le **Règlement (UE) 2016/679** (RGPD) et les exigences applicables en matière de protection des données.

6.1 Données collectées

Les données collectées via les formulaires (nom, prénom, email, fonction, entreprise, téléphone si fourni) sont utilisées exclusivement pour :

- l'organisation et la coordination du programme;
- la communication opérationnelle liée au Hackathon;
- le suivi des partenaires et intervenants.

6.2 Base et durée de conservation

Les données sont traitées sur la base de l'intérêt légitime lié à l'organisation du programme et/ou du consentement lorsque requis. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire au déroulement du Hackathon, puis archivées ou supprimées selon les besoins administratifs.

6.3 Droits des personnes

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit :

- d'accès, de rectification et d'effacement;
- d'opposition et de limitation du traitement;
- de portabilité lorsque applicable.

Toute demande peut être adressée à : contact@gdgutbm.fr

6.4 Données dans les projets

Les projets ne doivent pas inclure de données personnelles sensibles sans :

- consentement explicite des personnes concernées;

- encadrement juridique approprié;
- validation préalable de l’entreprise et de l’organisation.

7 Encadrement et mentorat

Les mentors interviennent à titre consultatif. Ils :

- apportent une expertise technique et/ou métier;
- aident à lever des blocages;
- contribuent à l’exigence technique et à la qualité de restitution.

Les décisions techniques finales relèvent des équipes étudiantes.

8 Demo Day et évaluation

Le Demo Day est une restitution publique des prototypes. L’évaluation peut prendre en compte :

- pertinence du problème et valeur apportée;
- qualité technique et robustesse;
- innovation et différenciation;
- faisabilité et potentiel d’industrialisation;
- clarté de la présentation et démonstration.

9 Communication et image

Le GDG UTBM peut communiquer sur le programme et les projets (site, réseaux, supports officiels), et diffuser des images/captations du Demo Day.

Toute restriction (confidentialité, droits d’image, éléments non publiables) doit être signalée en amont.

10 Responsabilité

Le GDG UTBM agit en qualité d’organisateur académique. Il ne peut être tenu responsable :

- d’une exploitation commerciale ultérieure des prototypes;
- de la relation contractuelle entre une entreprise et une équipe étudiante;
- d’un usage non conforme des livrables après la fin du programme.

10.1 Absence de relation contractuelle

La participation au Hackathon Innovation 2026 ne constitue ni un contrat de travail, ni une relation commerciale, ni une relation de prestation entre les participants et le GDG UTBM.

Toute collaboration ultérieure entre une entreprise et une équipe étudiante devra faire l'objet d'un accord distinct et formalisé.

11 Modification, annulation, exclusion

Le GDG UTBM se réserve le droit de :

- ajuster le calendrier ou le format en cas de contraintes majeures;
- refuser ou interrompre un défi non conforme;
- exclure un participant en cas de comportement inapproprié ou non-respect du cadre.

12 Droit applicable et règlement des litiges

Le présent document est régi par le droit français.

En cas de différend relatif à son interprétation ou à son application, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, les tribunaux compétents seront ceux du ressort de Belfort.

13 Acceptation

Toute participation au Hackathon Innovation 2026 implique l'acceptation pleine et entière du présent document.

Keep pushing content. Keep building community.



Google Developer Group UTBM

Communauté technologique indépendante basée à l'UTBM.

Contact : gdgutbm@gmail.com

Réseaux : [@GDG_UTBM](https://www.linkedin.com/company/gdg-utbm/)